

ANCIEN BÂTIMENT COLRUYT– Episode 3

❖ **3 Mai 2021 après midi**

Mme le Maire nous convie la majorité à une réunion avec M Cretin, qui est intéressé par ce bâtiment pour l'installation de sa société.

❖ **Présentation du projet CLIMATECH**

- Besoin de 500 m² sur les 1 100 m² disponibles
- Réservation de 400 m² pour une salle de sport
- Réservation de 200 m² pour une fleuriste de Giromagny (qui souhaite lancer des activités de relooking de meubles, en impliquant enfants et personnes âgées)

Il est demandé à M Cretin pourquoi ne pas s'installer dans la zone industrielle prévue à cet effet, il répond que les travaux seraient trop longs.

❖ **Après le départ de M Cretin, Mme le maire et son premier adjoint indiquent :**

Que ce bâtiment était une ruine.

Que les simulations d'investissements présentées étaient trop élevées.

Qu'il fallait laisser ce bâtiment au projet présenté par M Cretin.

Une majorité de conseillers ne souhaitent plus préempter !

❖ **INCOMPREHENSIBLE**, quel retournement de situation, alors que les mêmes s'étaient prononcés pour l'acquisition, un mois plus tôt !

❖ **IMPACTS :**

- Champagney est privé d'une évolution importante en son centre-ville.
- Champagney est privé de son parking central.
- Champagney est privé de son projet de salle multi-activité.
- Champagney est privé de la promesse d'installation de salle de sport et de fleuriste.
- Champagney se retrouve avec une activité industrielle en son centre.

Cette décision incompréhensible a entraîné la démission de plusieurs conseillers de la majorité.

Champagney pensait privilégier un entrepreneur local, il vient de céder son entreprise.

Nous l'avons vécu et nous savons quoi penser de cette façon de faire de la majorité !

Nous vous laissons seuls juges.



Photo L'Est Républicain - 24 mai 2019